



Numéro de permis

Année d'exploitation

Nom de l'entreprise

Omble de fontaine

TAILLE	ACHAT	PÊCHE EN ÉTANG	INVENTAIRE AU 1 ^{er} JANVIER 2002
20 à 25 cm (8 à 10 po.)			
25 à 30 cm (10 à 12 po.)			
plus de 30 cm (12 po.)			

Truite arc-en-ciel

TAILLE	ACHAT	PÊCHE EN ÉTANG	INVENTAIRE AU 1 ^{er} JANVIER 2002
20 à 25 cm (8 à 10 po.)			
25 à 30 cm (10 à 12 po.)			
plus de 30 cm (12 po.)			

Saumon ou ouananiche

TAILLE	ACHAT	PÊCHE EN ÉTANG	INVENTAIRE AU 1 ^{er} JANVIER 2002
20 à 25 cm (8 à 10 po.)			
25 à 30 cm (10 à 12 po.)			
plus de 30 cm (12 po.)			

Truite brune

TAILLE	ACHAT	PÊCHE EN ÉTANG	INVENTAIRE AU 1 ^{er} JANVIER 2002
20 à 25 cm (8 à 10 po.)			
25 à 30 cm (10 à 12 po.)			
plus de 30 cm (12 po.)			

Autre (Spécifiez l'espèce) :

TAILLE	ACHAT	PÊCHE EN ÉTANG	INVENTAIRE AU 1 ^{er} JANVIER 2002
20 à 25 cm (8 à 10 po.)			
25 à 30 cm (10 à 12 po.)			
plus de 30 cm (12 po.)			

Changements ou renseignements additionnels

<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>

ATTESTATION

Je certifie que les renseignements fournis dans le présent document sont exacts et complets. Il sont fournis confidentiellement au MAPAQ uniquement à des fins statistiques en vertu du Règlement sur l'aquaculture commerciale (L.R.Q., c. P-9.01, a.49), lequel prévoit à son article 16 l'obligation de fournir chaque année les renseignements sur l'exploitation commerciale de son étang de pêche.

Signature

Date